

Rules - Règlement

General rules

These Rules and Regulations are given to guests upon their arrival. They are also displayed at the entrance to the Villaggio Turistico Internazionale. Entry to the Villaggio implies full acceptance of the rules.

- All guests must hand over their ID for registration upon arrival. Each guest will receive a non-transferable personal pass and bracelet, which should be shown to the staff at the entrance upon request. You will also be supplied with a special sticker for cars or motorbikes.
- Visitors will only be admitted following authorisation by the Management and after having consigned their ID, for a maximum of one hour, after which the appropriate charge will be made.
- The opening times of the offices, cash desk and other facilities are on display in the various rooms.
- At no time should you take part in activities or games, make use of equipment or behave in a way that could disturb the other guests in the Villaggio. Please respect other people's need to rest and keep noise to a minimum during the afternoon from 1 pm to 3 pm, and during the night from 11 pm to 7 am.
- The gate to the beach opens at 6 am and closes at 11 pm.
- Every guest is responsible for his/her property. The Management cannot be held liable for the loss of, damage to or theft of personal property within the Villaggio Turistico Internazionale. We inform our guests that a service for the custody of valuable property is available at the Cash Office. All lost properties should be handed over to the Management who will undertake steps to return it to its rightful owner. The use of sports or leisure equipment takes place at the user's risk. The Management cannot be held liable for accidents, injuries, damage in general (caused by storms, hail, falling trees, branches or pine-cones, sporting activities, force majeure, etc) taking place in circumstances beyond its control. The place of jurisdiction in the event of legal disputes is the Court of Venice.
- For the sake of peace and quiet and safety in general, the use of cars should be kept to a minimum. The speed limit on the roads inside the Village is 10 km per hour.
- It is strictly forbidden to pick flowers, damage plants, light fires, dig holes or channels, damage the lawns, trees or vegetation in general, play with stones along the roads. It is also forbidden to hang up washing, make fences, hammer nails or tie anything to trees or their roots, fix lines at the height of a person, or place any object outside that be a danger to individuals or obstruct the way.
- Water is a precious resource. Please do not waste it, make improper use of it or play with it. Dishes and clothes/linen, as well as fruit and vegetables may only be washed in the sinks provided. Cars or other vehicles may only be washed in the carwash area. It is forbidden to pour oil, fuels, boiling, salted or waste liquids onto the ground.
- As part of the Village's environment-friendly policy, containers are supplied for separate waste collection. Please ensure that you separate your waste according to the various waste categories. We would appreciate your full cooperation in keeping our environment clean for everyone's benefit.
- Dogs admitted at the discretion of the Management must always be kept tied up outside the accommodation facilities and may only be taken out on a leash. Harbour Office regulations do not allow dogs to be taken on the beach. We ask our guests to take all measures necessary to ensure that their pets do not disturb the other guests. In various sites in the Village you will find pet baths and "pooper scooper" bags.
- Guests should be aware of the Harbour Office regulations governing behaviour on the beach. Guests should take note that it is forbidden to swim when the sea is rough, during storms, at night, in the channels for sailing boats and windsurf boards and whenever the red flag has been hoisted. Guests are kindly invited to respect the advice of the lifeguards. Beach equipment (sunbeds, beach umbrellas, etc) belonging to the guests may only be placed in the areas indicated by the Management while equipment belonging to the Village may only be used following allocation to you.
- We invite our guests to read and comply with the regulations concerning the swimming pool and water games and to follow the advice of the lifeguards. The Management reserves the right to close the swimming pool for extraordinary maintenance or cleaning without being liable for reimbursement.
- Minors must be accompanied at all times and will sleep with their parents or guardians who are responsible for ensuring that they comply with the camping site regulations. Children must be supervised at all times. Parents and guardians are invited to accompany children to the games area, swimming pools, showers and toilets. The Management declines all responsibility for minors.
- Please respect the peace and quiet of other guests and keep down the volume of your radios and televisions.
- Guests failing to observe these regulations, as well as the indicated ones below, will be required to pay for any damage and to leave the Villaggio Turistico Internazionale at the Management's request.

Chalets, Apartments and Maxicaravans

- All accommodations are handed over fully furnished and supplied with a gas stove, refrigerator, set of pans, hot and cold water, 220 volt electricity. No furniture or furnishings may be taken out of the accommodation. In exceptional circumstances, the full list of furniture and furnishings given in the leaflet or in our web site www.vti.it may undergo variations. We inform our guests that staff authorised by the Management may enter the accommodation to carry out repairs or maintenance work even in their absence.
- We inform our kind customers that smoking is strictly prohibited inside the accommodation.
- Departing guests must leave their accommodation by 10 am, and arriving guests cannot enter the accommodation before 4:30 pm. Please inform the Management as soon as possible in the case of late arrival because your accommodation will otherwise only be kept at your disposal for a period of 24 hours.
- When you collect your keys you must pay the deposit required for the current year which will be returned to you after the inspection before your departure. You should inform us of missing objects within 12 hours of your arrival. We invite our guests to inform us as soon as possible of any damage or breakages to furnishings or accommodation facilities. Broken or damaged objects shall be paid according to the price list.
- We remind our customers that the final bill must be paid within 3 days of arrival and that the Italian law (DL 201/2011) states that for each individual reservation only amounts up to € 2.999,99 can be paid in cash. If the transaction implies the employment of an amount that is equal to or higher than € 3.000,00, it's mandatory to use alternative means of payment such as credit cards or bank transfers.
- Your accommodation should be left in perfect order, fully equipped and clean, just as it was handed over to you, otherwise you will be charged for cleaning. Please take your garbage away with you, make sure that the refrigerator has been emptied, pans have been washed and the cooking area is completely clean. A cleaning service can be requested on the day prior to your departure and paid at the rate established for the season.
- The final inspection of the accommodation must be requested before 10 am. Departures during the night or outside office hours must be authorised beforehand and confirmed by the Management; in this case, the Management reserves the right to send your deposit to you by post once the necessary inspection has been carried out.

Camping site

- The Management will always assign parking spaces and pitches, which may only be occupied by a single tent, caravan or camper. Additional tents will be charged for at the current rate on the price list. Please ensure that you leave your pitch clean and orderly upon departure.
- The period of stay will be charged for according to the number of nights of your stay. Failure to leave before 11 am will result in an extra day being charged.
- We remind our customers that the balance must be paid at least 24 hours before your departure and that the Italian law (DL 201/2011) states that for each individual reservation only amounts up to € 2.999,99 can be paid in cash. If the transaction implies the employment of an amount that is equal to or higher than € 3.000,00, it's mandatory to use alternative means of payment such as credit cards or bank transfers.
- From 11 pm to 7 am and from 1 pm to 3 pm the entrance to the campsite is closed to traffic. Therefore the means, in these times can not enter, leave or, except motorbikes with engine turned off. In the event of the structure's exceptional needs, the Management reserves the right to change these times.
- During July and August we only accept campers who stay for a minimum of 7 days and advance payment may be requested.
- For further conditions, see price list.

Safety and Emergency

- In campers and caravan there is only one gas tank LPG allowed of maximum 5 kg. The gas tank needs to be connected with a regulator and pressure stabilizer and should always be kept inside.
- To ensure the safety of all our guests in case of emergency (health wise or environmental) within Villaggio Turistico Internazionale, we ask you to immediately inform our staff in case of emergency; contact them personally, dial "2212" with the internal phone line which you can find in all our accommodation units or call to +39 (0) 431 442612. In this way we will be able to initiate the internal rescue and safety procedures correctly. If you have already made an emergency call independently, we kindly ask you to inform the staff in the reception as well, to prevent delays of the emergency services at the entrance.

Thank you for your kind attention. We hope you enjoy your stay at the VILLAGGIO TURISTICO INTERNAZIONALE.



Règlement général

Ce Règlement est remis à l'arrivée. Il est exposé à l'entrée du Villaggio Turistico Internazionale. L'entrée dans le Villaggio est considérée comme acceptation totale de ce dernier.

- Tous les Hôtes à leur arrivée sont tenus à remettre leurs pièces d'identité à fin d'enregistrement. A chaque Hôte sera remis un pass de contrôle ou un bracelet, non transmissible, qui devra être présenté, à l'entrée ou à la sortie, sur demande expresse du personnel. Une vignette sera appliquée aussi sur les voitures ou sur les motos.
- Les visiteurs ne sont admis que sur autorisation de la Direction et après remise d'une pièce d'identité, pour un maximum d'une heure, délai au-delà duquel sera appliqué le tarif prévu.
- L'horaire des bureaux, de la caisse et des services est exposé dans tous les locaux.
- Tout comportement, activité, jeu ainsi que l'utilisation d'appareils pouvant nuire aux Hôtes du Villaggio est totalement interdit. Le respect du silence et du repos des autres est exigé l'après-midi durant les heures de silence de 13h00 à 15h00 et la nuit durant les heures de silence nocturne de 23h00 à 7h00.
- L'accès à la plage est autorisé de 6h00 à 23h00.
- Tous les Hôtes sont tenus à garder soigneusement les objets personnels. La Direction n'est en aucun cas responsable des pertes, dégâts et vols subis à l'intérieur du Villaggio Turistico Internazionale. Les objets de valeur peuvent être déposés au bureau de la Caisse. Les objets trouvés doivent être remis à la Direction afin d'être restitués au propriétaire. L'usager est responsable de l'utilisation des équipements sportifs et de loisirs, à ses risques et périls. La Direction ne peut être retenue responsable des accidents, blessures et dommages au sens général (causés par des orages, des averse de grêle, des chutes d'arbres, de branches ou de pommes de pin, des activités sportives et cas de force majeure etc.) pour toute cause non imputable à la Direction. Tout différend légal sera de la compétence exclusive du tribunal de Venise.
- Pour la tranquillité et la sécurité de tous, la voiture doit être utilisée le moins possible et, dans tous les cas, il est interdit de circuler à une vitesse supérieure à 10 km/heure à l'intérieur du Villaggio.
- Il est strictement interdit de cueillir les fleurs, abîmer les plantes, allumer du feu, creuser des trous ou des fossés, abîmer pelouse et toute végétation, jouer avec les cailloux le long des allées. Il est également interdit d'étendre le linge ou d'ériger des clôtures, planter des clous ou attacher quoi que ce soit aux plantes et à leurs racines, et attacher des fils à hauteur d'homme et installer tout objet pouvant représenter un danger potentiel ou pouvant gêner le passage.
- L'eau est un bien précieux. Nous vous invitons à ne pas la gâcher et à ne pas l'utiliser improprement ou à ne pas jouer avec. La vaisselle et le linge, ainsi que les fruits et les légumes, ne peuvent être lavés que dans les évier prévus à cet effet. Les voitures et les autres moyens de transport ne peuvent être lavés que dans les emplacements prévus à cet effet. Il est interdit de répandre sur le sol huile, carburant, liquides bouillants, salés ou eaux usées.
- Le village, dans un souci de respect de l'environnement, opère la collecte sélective des ordures dans les îles écologiques prévues à cet effet. Nous vous invitons donc à séparer les déchets. La propreté est un bien de tous. Votre collaboration est appréciée afin d'en assurer le maintien.
- Les chiens admis à discrétion de la Direction doivent toujours rester à l'extérieur des logements et tenus en laisse. Les animaux ne sont pas admis sur la plage, comme prévu par l'Arrêté de la Capitainerie de Port. Nous vous invitons donc à veiller à ce que vos propres animaux ne dérangent pas les autres visiteurs. Nous vous rappelons qu'à plusieurs endroits dans le village sont disponibles des bassins pour la toilette de vos animaux ainsi que des sachets pour le ramassage des excréments.
- Nos Clients déclarent avoir pris connaissance de l'Arrêté de la Capitainerie de Port en matière de comportement à tenir sur la plage. Par conséquent nos Clients prennent acte des interdictions concernant la baignade en cas de mer agitée, pendant les orages, la nuit, dans les couloirs réservés à la sortie des bateaux et planches à voile ; dans tous les cas la baignade est déconseillée en présence de drapeau rouge. Nos Clients sont invités à suivre les conseils des maîtres nageurs. Les équipements disponibles sur la plage (transats, parasols etc.) appartenant à nos Clients ne peuvent être installés que dans les espaces indiqués par la Direction, tandis que les équipements du Village ne peuvent être utilisés que sur indication du personnel de plage.
- Nous invitons nos Clients à respecter le règlement de la piscine et des jeux aquatiques ainsi qu'à suivre les conseils des maîtres nageurs. La Direction se réserve le droit de fermer la piscine en cas de manutention extraordinaire ou pour raisons d'hygiène sans que cet acte ne donne lieu à aucune indemnisation.
- Les mineurs doivent toujours être accompagnés et logés avec les parents ou les personnes jouissant de l'autorité parentale, lesquels sont responsables du respect des règles du camping. Les enfants doivent être surveillés. Nous prions donc les parents de les accompagner au parc de jeux, à la piscine, aux douches et aux toilettes. La Direction décline toute responsabilité.
- Afin de respecter la tranquillité de tous nos visiteurs, nous invitons tous nos Clients à baisser le son des appareils radio et télé.
- Les Clients qui ne respectent pas toutes les règles mentionnées plus haut, ainsi que les successives, en plus d'un remboursement pour d'éventuels dommages, devront quitter le Villaggio Turistico Internazionale sur ordre de la Direction.

Bungalows, Appartements et Maxicaravan

- Tous les logements sont loués complètement meublés et équipés de gazinière, réfrigérateur, batterie de cuisine, eau froide et chaude, énergie électrique 220 volt. Il est interdit de déplacer ou d'enlever les meubles et les accessoires des logements. Le mobilier décrit dans le dépliant et sur le site internet www.vti.it peut subir des variations exceptionnelles. Nous informons nos Clients que le personnel autorisé par la Direction peut entrer dans les logements pour d'éventuelles réparations ou opérations de manutention même en leur absence.
- Nous informons nos clients que fumer est strictement interdit à l'intérieur du hébergement.
- Le jour du départ les Clients sont tenus à quitter le logement avant 10h00, tandis qu'à l'arrivée ils ne pourront entrer qu'après 16h30. En cas d'arrivée retardée nous vous invitons à prévenir tout de suite la Direction, car le logement n'est considéré réservé que pour les 24h suivantes.
- Au moment de la remise des clés nous vous demandons de verser la caution fixée pour l'année en cours ; celle-ci sera restituée après l'état des lieux exécuté au moment du départ. Nous n'acceptons d'éventuelles réclamations que dans les 12 heures qui suivent l'arrivée. Nous invitons nos Clients à nous signaler immédiatement tout objet cassé ou dommage causé à l'équipement du logement. Les ruptures ou dommages causés aux objets devront être remboursés suivant le prix indiqué dans le catalogue.
- Nous rappelons à nos clients que le solde doit être payé dans les 3 jours de l'arrivée et que la législation italienne (dl 201/2011) permet le paiement en argent comptant seulement pour des montants inférieurs à € 3.000,00. Si l'opération comporte l'utilisation d'argent comptant pour un montant égal ou supérieur à € 3.000,00 - vous devez utiliser les instruments de paiement comme les cartes de crédit ou par virement bancaire.
- Les logements sont remis parfaitement en ordre, complets et propres et doivent être rendus dans le même état ; en cas de ménage extra à la fin du séjour ce service sera débité au client. Nous recommandons en particulier de quitter le logement sans laisser d'ordures, ayant vidé le réfrigérateur et lavé parfaitement la batterie de cuisine et le coin cuisine. La veille du départ il sera possible de demander un service de ménage au prix fixé suivant la saison.
- L'état des lieux dans le logement doit être demandé avant 10h00. En cas de départ prévu dans la nuit ou hors horaires de bureau la Direction devra être prévenue à temps pour autoriser et confirmer ce départ ; dans ce cas la Direction se réserve le droit de restituer la caution par courrier après avoir effectué les contrôles nécessaires.

Camping

- L'emplacement du camping sera toujours attribué par la Direction, y compris l'emplacement pour la voiture. L'emplacement ne peut accueillir qu'une seule tente, une seule caravane ou un seul camping-car. Tente additionnelle payante suivant les tarifs fixés. Au moment du départ, nous invitons nos Clients à laisser l'emplacement propre et parfaitement en ordre.
- Le calcul des journées d'occupation est effectué sur la base des nuits de permanence. Le jour du départ quitter l'emplacement avant 11h00; en cas de départ après 11h00 une journée entière supplémentaire sera calculée.
- Nous rappelons à nos clients que le solde doit être payé au moins le jour avant le départ et que la législation italienne (dl 201/2011) permet le paiement en argent comptant seulement pour des montants inférieurs à € 3.000,00. Si l'opération comporte l'utilisation d'argent comptant pour un montant égal ou supérieur à € 3.000,00 - vous devez utiliser les instruments de paiement comme les cartes de crédit ou par virement bancaire.
- De 23 h à 7 h et de 13 h à 15 heures dans le camp est fermé à la circulation. Les moyens, donc, en ces temps ne peuvent pas entrer, sortir ou, à l'exception des motos avec moteur hors. En cas de besoins exceptionnels de la structure, la Direction se réserve le droit de modifier ces temps.
- Pendant les mois de Juillet et Août le Village n'accepte des campeurs que pour un minimum de 7 jours; le paiement anticipé peut être exigé.
- Pour ultérieurs renseignements et conditions consulter les tarifs.

Sécurité - Urgence

- Dans les campeurs et les caravanes pouvez détenir qu'une seule bouteille de gaz GPL de votre propriété jusqu'à 5 kg. Le cylindre doit être connecté avec un stabilisateur de régulateur de pression et doit être confinés à l'intérieur.
- Afin de protéger la sécurité de tous nos Clients, en cas d'urgence (sanitaire ou environnemental) dans le village, vous devez aviser immédiatement notre personnel, contacter personnellement ou par téléphone le numéro de poste <2212> en appelant directement dans le logement, ou + 39-0431-442612. Dans ce cas, nous serons en mesure de commencer les procédures internes du sauvetage et d'urgence. Dans le cas où vous avez déjà fait indépendamment à l'appel d'urgence, afin de n'entraver pas les opérations de sauvetage d'entrée, vous devez informer même le personnel à la réception ou de la Direction.

Merci de votre attention et bon séjour au VILLAGGIO TURISTICO INTERNAZIONALE.